



MAIRIE DE BEIGNON
MISSION ARGENT DE POCHE
DOSSIER D'INSCRIPTION 2023

Fiche de renseignements

➤ Nom :

➤ Prénom :

➤ Sexe (cochez) : M F

➤ Age : Date de naissance :

➤ Adresse :

➤ CP :Ville :

➤ Téléphone : portable du jeune :
 : domicile parents :

➤ Adresse mail :

PHOTO
D'IDENTITE

☞ **Pièces à joindre :**

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré(e) social
- Attestation d'assurance responsabilité civile

☞ **A compléter dans le dossier d'inscription :**

- Autorisation droit à l'image
- Autorisation parentale
- Charte d'engagement
- Attestation d'hébergement
- Questionnaire complété

➤ **Je m'engage pour : (cochez)**

Lundi 24/04 Mardi 25/04 Mercredi 26/04 Jeudi 27/04 Vendredi 28/04

QUESTIONNAIRE

➤ **Situation (cochez et préciser l'établissement, la filière, le niveau):**

- 2^{nde} :
- 1^{ère} :
- Terminale :
- Etudiant :
- Autre : :

Prévoir une tenue adaptée

Incapacités médicales pour certaines tâches (joindre un certificat médical) : Oui Non



MAIRIE DE BEIGNON
MISSION ARGENT DE POCHE

AUTORISATION « droit à l'image »

Dans le cadre du dispositif « Mission Argent de Poche », la commune de Beignon est susceptible de :

- réaliser des photos/vidéos dans le cadre de Mission Argent de Poche.
- utiliser ces photos/vidéos en vue de leur publication et diffusion sur les supports de communication et d'information émis et gérés par la mairie de Beignon (ex : municipaux, dépliants, site internet, réseau sociaux...).

Votre autorisation est nécessaire :

Autorise les prises de vue

Refuse les prises de vue

Fait à, le

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »

Représentant Légal

Enfant mineur

AUTORISATION d'HEBERGEMENT

Je soussigné(e), Mr, Mme

certifie sur l'honneur héberger mon fils / ma fille :

à l'adresse suivante :

depuis sa naissance

ou depuis le :

Fait le..... pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature du représentant légal :



MAIRIE DE BEIGNON
MISSION ARGENT DE POCHE

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur :

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que de la charte d'engagement à laquelle ma fille - mon fils s'engage :

- ✚ La commune de Beignon ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participant à l'opération « Mission Argent de Poche ». En aucun cas l'indemnisation versée pour la participation à l'activité « Mission Argent de Poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.
- ✚ Les jeunes entrant dans « Mission Argent de Poche » devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- ✚ La commune de Beignon s'engage à souscrire une assurance « responsabilité civile » liée à cette activité couvrant l'ensemble des dommages que le jeune pourrait causer à autrui lors des missions ainsi que les dommages corporels qu'il pourrait subir (à l'exclusion des fautes personnelles).

Autorise mon enfant

Nom, Prénom de l'enfant :

à participer à « Mission Argent de Poche » 2023.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » du représentant légal :